
FÊTE RENAISSANCE DE VIVIERS

Compte rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 19 septembre 2019 à 18h30 au théâtre de Viviers

En présence des membres du bureau : Sandra Riccardi, Présidente - Catherine Garnier, Secrétaire

Nicole Chatelanat Suter, Trésorière - Christelle Chanal, Vice-Secrétaire - Charlène Mucke, Vice-Trésorière

Thierry Véron, référent Mairie et d'une assemblée de 52 personnes (environ)

Ordre du jour :

1. Résultats de la fête 2019
2. Dates de la fête 2021
3. Chefs d'ateliers et bénévoles en 2021
4. Décisions à prendre
5. Budget 2021
6. Bureau en 2021

1. Résultats de la fête 2019

Recettes : 46337 euros

Dépenses : 41987 euros

Gain : 4350 euros

Les recettes sont faites essentiellement pendant la fête : les entrées (2257 payantes à 4 euros soit 9028 euros) + les tavernes (7188 euros) + la Ribote (7485 euros). Auxquelles il faut ajouter les subventions (Mairie, Région, Draga) et les sponsors, le marché et l'atelier couture.

Les dépenses sont essentiellement réalisées par les troupes (19165 euros) mais elles peuvent varier plus ou moins selon le choix des troupes. Auxquelles il faut ajouter les dépenses pour la Ribote (4820 euros) les tavernes (2850) la publicité (1856) la couture (3033) les bénévoles (2930) et la sécurité (1255)

2. Dates de la fête 2021

La fête en 2021 aura lieu le samedi 29 mai et le dimanche 30 mai.

La Reboule (le repas pour remercier tous les bénévoles) se fera le dimanche 27 juin 2021 à midi.

3. Chefs d'ateliers et bénévoles en 2021

Chaque bénévole devra remplir un bulletin d'inscription et signer le droit à l'image. Ce bulletin est d'ores et déjà disponible sur le site (feterenaissanceviviers@gmail.com) ou à retirer auprès des membres du bureau en fin de réunion.

Des postes de chefs d'atelier seront à pourvoir notamment pour le marché, la décoration.

4. Décisions à prendre

Lors de la réunion du 6 juillet 2019 des remarques ont été formulées afin d'améliorer la fête :

- Le périmètre doit être repensé, jugé souvent trop étendu (ne pas oublier que la pluie s'était invitée à la fête)
- Prévoir une sono avec un animateur pour annoncer les spectacles
- Etablir un tarif de location pour les costumes
- Proposer un billet pour les 2 jours
- Respecter la loi donc modifier notre mode de fonctionnement : « interdiction au 1^{er} janvier 2020 des gobelets, verres et assiettes jetables en plastique, à l'exception de certains de ces ustensiles compostables et composés de matières biosourcées. Et interdiction au 1^{er} janvier 2021 des pailles, couverts, bâtonnets mélangeurs, emballages et bouteilles en polystyrène expansé, tiges de ballons, ici aussi avec un certain nombre d'exceptions. »

- Revoir le programme, les défilés trop nombreux
- Mise en avant du patrimoine historique de Viviers par une signalétique, des explications, des panneaux
- Revoir l'emplacement des caisses et des changes
- Compléter les affiches et les flyers
- Augmenter la signalisation
- Parking : préciser la gratuité
- Améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Animer la grande rue avec plus de décoration, de trompe l'œil
- Tarif trop élevé pour la Ribote (sans fromage et sans vin)
- Créer un espace surveillé pour le dépôt des instruments de musique, les accessoires
- Offrir des billets d'entrée aux sponsors
- Fédérer encore plus d'associations de Viviers

Tous ces points seront étudiés, améliorés pour la fête de 2021.

5. Budget 2021

Pour la fête de 2021 nous disposons à ce jour de 15277 euros (7000 euros de subvention Mairie + 3633 euros de gain 2017 + 4350 euros de gain 2019 + 294 euros buvette du forum des associations)

Afin d'augmenter nos bénéficiaires nous devons :

- Augmenter l'offre dans nos tavernes
- Ouvrir la fête plus tôt (11h le samedi)
- Faire plus de publicité pour la fête et la Ribote
- Rechercher des sponsors, des donateurs

6. Bureau en 2021

- Démission de Sandra Riccardi la Présidente
- Vote de l'assemblée pour la reconduction du bureau : Catherine Garnier, Secrétaire - Nicole Chatelanat Suter, Trésorière - Christelle Chanal, Vice-Secrétaire - Charlène Mucke, Vice-Trésorière - Thierry Véron, référent Mairie – Yves Esquieu référent historique
- Candidats pour entrer dans le bureau : Alain Tonnot et Guy Daygue. Alain Tonnot est élu Président par le bureau.
- Première décision soumise au vote : paiement d'une adhésion à l'association de 10 euros par fête et par personne. Décision ratifiée par la majorité.
9 votes contre
9 votes abstention
33 votes pour

Remarques des opposants :

- tous les bénévoles ne vont pas pouvoir payer
- mettre en place un tarif pour chômeur, famille, enfant
- double adhésion pour les membres des associations participantes (exemple : chorale, danse)

Bonne lecture à tous